

1110, chemin Principal Saint-Joseph-du-Lac (Québec) JON 1M0

Tél: 450-623-1072 Fax: 450-623-2889

DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR ABATTAGE D'ARBRE(S) (sans frais)

Date de la demande : Demande reçue le : □ Propriétaire □ **Demandeur** (procuration obligatoire) Ville: Nom: Adresse: Code Postal: Téléphone: Courriel: Emplacement des travaux : _____ Date prévue de la Coût approxir fin des travaux : _____ des travaux : Date prévue des Coût approximatif travaux: Exécutant des travaux ☐ Cocher si propriétaire Téléphone : Nom: Adresse: Code postal: No NEQ: Ville: No RBQ: ☐ AVEZ-VOUS IDENTIFIÉ VOTRE ARBRE À L'AIDE D'UN RUBAN OU CORDE AFIN DE PERMETTRE À L'INSPECTEUR DE L'IDENTIFIER? Je certifie que les renseignements donnés dans le présent document et ses annexes sont à tous les égards vrais et exacts. Signature: Date:_____



abattre le ou les arbres :

1110, chemin Principal Saint-Joseph-du-Lac (Québec) JON 1M0

Tél: 450-623-1072 Fax: 450-623-2889

Veuillez décrire la raison pour laquelle vous désirez

DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR ABATTAGE D'ARBRE(S) (sans frais)

CROQUIS EXPLICATIF

Le présent document n'a aucune portée réglementaire et ne saurait faire l'objet d'une interprétation visant à se soustraire aux règlements dont il fait mention, ou ayant pour effet d'affecter de quelque façon leur portée. Seuls les règlements ont force de loi. De plus, les règlements peuvent avoir été modifiés depuis la préparation du présent document. Dans un tel cas, la version officielle a toujours préséance.

	l'arbre est mort ou atteint d'une maladie incurable; ou	Veuillez identifier le ou les arbres à abattre sur votre propriété pour permettre à l'inspecteur de bien l'identifier. Bâtiment principal
	l'arbre est dangereux pour la sécurité des personnes;	
	l'arbre cause des dommages à la propriété publique ou privée;	
	l'arbre empêche la croissance et le bien-être des arbres voisins;	
	l'arbre doit être nécessairement abattu dans le cadre de l'exécution de travaux publics;	
	l'arbre doit être nécessairement abattu pour la réalisation d'un projet de construction ou d'aménagement paysager autorisé par la municipalité.	
Cor	nmentaires :	